

Le principe de péréquation

Par **Lullybi**, le **27/02/2011** à **17:46**

Bonjour tout le monde, en ce moment nous travaillons sur la décentralisation de l'Etat français en droit constitutionnel et je bloque sur une notion (dont je n'arrive pas à trouver une définition dans trois lexiques juridiques différents) , c'est le principe de péréquation . Je vois "à peu près" ce que l'on veut dire mais je souhaiterai que quelqu'un de qualifier me donne une explication de ce principe pour comprendre la notion et me permettre d'apprendre mon cours. Merci à tous . Bon week-end

Par **alex83**, le **27/02/2011** à **20:56**

Bonsoir,

"Je vois "à peu près" ce que l'on veut dire".

Que signifie ce concept selon vous ?